Women's Secretariat
Secrétariat de la condition féminine

ANNUAL REPORT
1991

92-06296/

Women's Secretariat

Secrétariat de la condition féminine

The Honourable Marion L. Reid
Lieutenant Governor
Province of Prince Edward Island

May It Please Your Honour:

I have the honour to submit herewith the Report of the Women's Secretariat for the period ending December 31, 1991.

Respectfully submitted,

Roberta Hubley
Minister Responsible for the
Status of Women

Blanchard Building, 31 Gordon Drive
P.O. Box 2000, Charlottetown
Prince Edward Island, C1A 7N8
Telephone (902) 368-5570 Fax (902) 368-5526

Women's Secretariat

Secrétariat de la condition féminine

Honourable Roberta Hubley
Minister Responsible for the Status of Women
Province of Prince Edward Island
Charlottetown, Prince Edward Island

Dear Madam:

I have the honour to present to you the first Annual Report of the Women's Secretariat for the year ending December 31, 1991. The report reflects the approaches made to eliminate the obstacles that limit choices and opportunities for women.

The Women's Secretariat has begun to bring about the movement toward equality.

Respectfully submitted,

Dianne Porter

Dianne Porter
Executive Director
Women's Secretariat

Blanchard Building, 31 Gordon Drive
P.O. Box 2000, Charlottetown
Prince Edward Island, C1A 7N8
Telephone (902) 368-5570 Fax (902) 368-5526

TABLE OF CONTENTS

Introduction

Mission

Strategic Influence Model

Partnerships for Success

Guiding Principles

Secretariat Services

Inter-ministerial Collaboration

Inter-governmental Activities

Partnerships

INTRODUCTION

The Prince Edward Island Women's Secretariat was established January 31, 1991. Staff of the former Women's Division, Department of Labour, became staff of the Women's Secretariat. The position of Executive Director was established as part of the Secretariat.

As a government body reporting to the Minister Responsible for the Status of Women, the organization is a central agency, whose role is to enrich government in general, and assess the impact that policies and initiatives will have on the women of Prince Edward Island.

VISION

THE ACHIEVEMENT OF GOVERNMENT'S STATED OBJECTIVES FOR ALL ISLAND WOMEN IN THE AREAS OF SOCIAL, LEGAL AND ECONOMIC EQUALITY BY TAKING INTO ACCOUNT GENDER DIFFERENCES

MISSION

It is critical for the Women's Secretariat to have acceptable results in the following areas:

** Quality of advice and support to the Minister Responsible for the Status of Women respecting:

* policy development and implementation
* feedback from community groups
* collaborative inter-governmental issues
* equality issues of the day

** Quality of advice, guidance, and expertise to government departments in areas of:

* implementation and facilitation of policy, programs and legislation
* facilitation/provision of information and resources

** Communication to the public about government initiatives in achieving equality for women.

Enabling Conditions

Important enabling conditions which permit the Secretariat to implement its mission are:

* Relationships with government partners
* Relationships with community partners
* Financial condition of the Secretariat
* Relationships with Federal/Provincial/Territorial counterparts

Strategic Influence Model

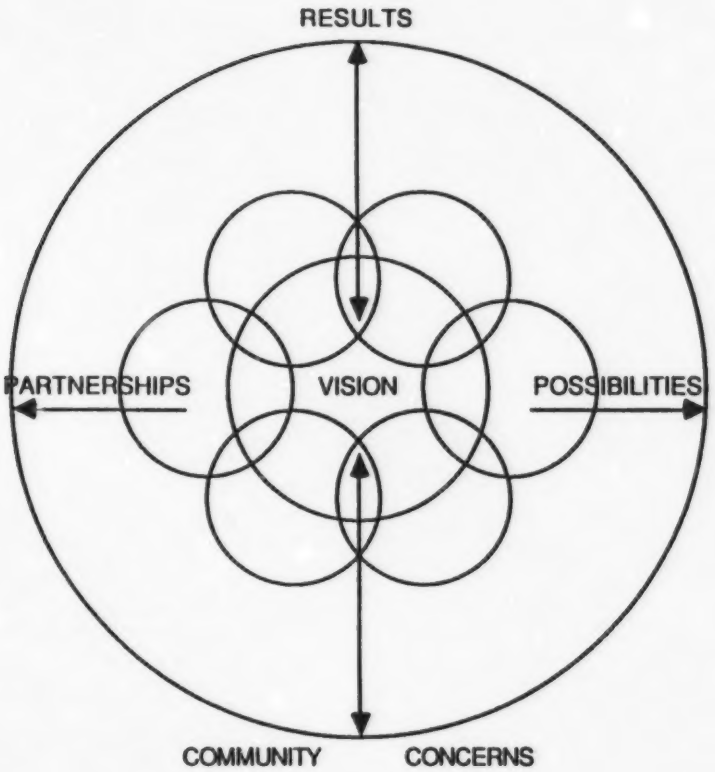

Environmental assessment

Internal
External } **priorities and issues**

PARTNERSHIPS FOR SUCCESS

The success of the Women's Secretariat depends upon the quality of our communications; within our organization, within government and with the recipient women who enjoy the benefits of improved government services, policies and procedures. The dynamic movement toward equality cannot be achieved in isolation. Effective action which promotes the advancement of women requires partnerships. The Women's Secretariat will continue to bring together organizations and individuals to build new partnerships and greater understanding in the future. The front-line government agencies and departments are the essential partners. Results are measured by improved service from departments to the women of the province.

The formal external partner of the Women's Secretariat is the Advisory Council on the Status of Women. This is an independent organization which advises the government and educates the public on matters of concern to women. Although it operates with provincial funds, the Council exists at arms length from government and expresses an independent voice. It is known for its research about Island women and its public library which provides an information service to the public.

Various community women's groups request information about government policies and programs from the Women's Secretariat. Liaison with community organizations and individuals allows the Secretariat and the Minister Responsible for the Status of Women to receive their views and comments regarding government initiatives.

The Strategic Influence Model, developed within the organization, provides a picture of the Secretariat as the centre of a dynamic communication network. Working in partnership with other departments and agencies will enable each member of this network to increase its vision, knowledge and resources and effectively achieve results.

GUIDING PRINCIPLES

1. Applying a gender sensitive perspective which encourages us to ask constantly;

   Is gender a factor, given the circumstances that exist?

   What effects might our strategies for eliminating gender bias have?

2. Incorporation of women's values and work styles into government's formalized structure to actively promote women in decision making.

3. Encouragement of staff and partners to work collectively in order to achieve the promotion of women's views.

4. Adopt a win/win framework that encompasses an agreement that satisfies everyone. This is based on the philosophy that there is usually a third alternative which values differences.

SECRETARIAT SERVICES

A number of publications and documents were distributed for review and information by the Secretariat. These included:

"Guidelines for Gender-Neutral Communication" was distributed to all Deputy Ministers and Agency Heads.

"Building Blocks - Framework for a National Strategy on Violence Against Women". This document was endorsed by the Federal/Provincial/Territorial Ministers Responsible for the Status of Women and distributed to all Deputy Ministers and Agency Heads.

"Working Together for Women's Health: A Framework for the Development of Policies and Programs." This document was prepared by the Federal/Provincial/Territorial Working Group on Women's Health. The Secretariat assisted this working group in the distribution of the document which went to hospitals, manors, public health officials, health organizations and individuals.

"Education of Girls and Women for the 21st Century", a background document prepared for a meeting of Federal/Provincial/Territorial Ministers Responsible for the Status of Women and Provincial/Territorial Ministers Responsible for Education was distributed to all Deputy Ministers.

"An Exploration of the Role of Physical and Sexual Abuse for Psychiatrically Institutionalized Women" provided by the Ontario Women's Directorate.

"Women's Issues in Education: A Cooperative Approach, Phase 1: A Needs Assessment" produced by the Maritime Provinces Education Foundation.

On March 8, International Women's Day was marked with the release of the poster " Looking Backward One Hundred years: 1891 - 1991". The historical information and archival photographs contained in the poster highlighted the work done in the paid labour force by women in Prince Edward Island over the past hundred years. This poster was distributed to all Island schools, libraries, government offices, women's groups as well as to individuals.

INTER-MINISTERIAL COLLABORATION

Attaining equality involves many factors. Every field of human activity is involved and all must be considered. Working in collaboration with other government departments to integrate women's concerns into decision-making is necessary to produce effective action. This will promote the advancement of women. Collaboration allows all departments to increase their knowledge, vision, and resources and in addition, will achieve results for women.

During the past year the Secretariat collaborated with other provincial departments and agencies on a variety of projects and committees. These included:

Representation on the Inter-ministerial Committee on Family Violence.

Working with the Departments of Education and Industry and community partners to produce a poster encouraging young women to study math (project in progress).

Implementation of the Gender-Neutral Communication Policy approved by Lieutenant Governor in Council on December 13, 1990, continued in 1991. The Minister of Labour struck an inter-ministerial advisory committee to assist in the preparation of materials and the implementation of the policy. A booklet, "Guidelines for Gender-Neutral Communication" was released in March and in November a new course on gender-neutral communication was offered through the Civil Service Commission.

A discussion paper on employment equity was prepared for internal distribution and, eventually, public discussion. One section of the paper included a policy review of employment equity programs in other jurisdictions and it became clear that despite the level of program development, women are not moving into senior positions within the public service. Evaluation of a program for Prince Edward Island would, it is hoped, be based on the reasonable accommodation of differences as well as achieving quantifiable results.

INTER-GOVERNMENTAL ACTIVITIES

The Women's Secretariat also works in partnership with the federal, provincial, and territorial governments. Ministers Responsible for the Status of Women meet on a regular basis. Inter-governmental relationships have resulted in work in several areas of concern such as gender equality in the justice system, violence against women, work and family leave provisions, education and training for women and girls. Specific projects have included:

providing resources and information to the Attorney General's representative on the national Attorneys General Working Group on Gender Equality in the Canadian Justice System.

participating as a member of the Women in Employment Committee of the Canadian Association of Administrators Committee. This Committee developed a background paper on family leave provisions available to workers in various Canadian jurisdictions. This paper was presented to Provincial and Federal Deputy Ministers of Labour.

contributing to, and endorsement of the document, *"Building Blocks - Framework for a National Strategy on Violence Against Women."* This document outlines measures that can be taken by individuals, communities and various levels of government to work toward the elimination of violence against women in Canada.

PARTNERSHIPS

Involvement with community partners took place through a variety of activities. These included:

* Representation on the steering committee for the "P.E.I. Women Do Math and Science" Conference held in May 1991. The Conference was designed to allow grade eight girls to explore career options that result from increasing their math and science skills.

* Representation on the Interagency Committee on Family Violence.

* Representation on the Fisheries Turnover Retention Project, Canadian Employment and Immigration Commission, Innovations.

* Participation in the ad hoc local planning committee for the Queen's County Community Consultation on the Prevention of Family Violence.

* Participation on the AIDS-PEI Community Support Group Education Committee (until June 1991).

* Regular meetings with the Prince Edward Island Advisory Council on the Status of Women.

* Information sessions or workshops were presented to the following groups:

"Value of Women's Work and Employment Standards"
Job Re-Entry Program, Holland College, West Isle
Hamilton Carter Pharmacy Assistant Program, Charlottetown
Job Re-Entry Program, Queen Square, Charlottetown
Office of the Future, Re-Entry Program, Charlottetown

"Employment Standards and Sexual Harassment"
P.E.I. Multicultural Council

Panel Presentation on Sexual Harassment
Institute of Public Administration of Canada, P.E.I. Regional Group

Chairing of a Panel Presentation on Sexual Harassment
Industrial Relations Council Conference, Charlottetown

Students at the high school level at Colonel Gray High School on "Stereoptyping, the Roles of Men and Women".

"Role of the Women's Secretariat"
Beta Sigma Phi, Charlottetown

* During the period January to June 1991, the Planning Assistant continued to work with the P.E.I. Human Rights Commission in co-ordinating a national conference for the Canadian Association of Statutory Human Rights Agencies. The Conference took place in June 1991.

* During the period September 1991 to January 1992, the Policy Analyst was seconded to the Special Legislative Committee on Maritime Economic Integration as researcher and writer. This Committee held public hearings and heard representations from 39 different groups and individuals. The final report of the Committee was released on January 22, 1992.

Women's Secretariat

Secrétariat de la condition féminine

Rapport Annuel

1991

Women's Secretariat
Secrétariat de la condition féminine

Honorable Marion L. Reid
Lieutenant-gouverneur de l'Île-du-Prince-Édouard

Madame,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du Secrétariat de la condition féminine pour la période se terminant le 31 décembre 1991.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

La ministre responsable de la situation de la femme,

Roberta Hubley

Blanchard Building, 31 Gordon Drive
P.O. Box 2000, Charlottetown
Prince Edward Island, C1A 7N8
Telephone (902) 368-5570 Fax (902) 368-5526

Women's Secretariat

Secrétariat de la condition féminine

Honorable Roberta Hubley
Ministre responsable de la situation de la femme
Province de l'Île-du-Prince-Édouard
Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard

Madame,

J'ai l'honneur de vous présenter le premier rapport annuel du Secrétariat de la condition féminine pour l'année se terminant le 31 décembre 1991. Le rapport contient les options envisagées et mises de l'avant par le Secrétariat en vue d'éliminer les obstacles auxquels les femmes se heurtent dans leurs décisions et leur carrière.

Le Secrétariat de la condition féminine est engagé dans un mouvement axé sur l'égalité des sexes.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La directrice du Secrétariat de la condition féminine,

Dianne Porter

Dianne Porter

Blanchard Building, 31 Gordon Drive
P.O. Box 2000, Charlottetown
Prince Edward Island, C1A 7N8
Telephone (902) 368-5570 Fax (902) 368-5526

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

Notre mission

Un modèle d'influence stratégique

Le partenariat : la clé du succès

Nos principes directeurs

Les services offerts par le Secrétariat

Une collaboration interministérielle

Les activités intergouvernementales

Nos partenaires

INTRODUCTION

Le Secrétariat de la condition féminine de l'Île-du-Prince-Édouard a été créé le 31 janvier 1991. Le personnel qui le compose provient de la division, maintenant dissoute, de la condition féminine du ministère du Travail de l'Î.-P.-É. Le poste de directrice a été créé en même temps que le Secrétariat.

Étant constitué comme un organisme gouvernemental devant répondre à la ministre responsable de la situation de la femme, le Secrétariat fait partie du gouvernement provincial. Il a pour rôle d'apporter un enrichissement général au gouvernement et d'évaluer l'incidence des initiatives et politiques gouvernementales sur la vie des femmes de l'Île-du-Prince-Édouard.

VISION D'AVENIR

«ATTEINDRE LES OBJECTIFS FIXÉS PAR LE GOUVERNEMENT AFIN DE FAIRE PROGRESSER LA SITUATION DE LA FEMME À L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD PAR L'ÉGALITÉ SOCIALE, JURIDIQUE ET ÉCONOMIQUE DES DEUX SEXES SANS NÉGLIGER L'ASPECT DE LA DISCRIMINATION SEXUELLE»

NOTRE MISSION

Les domaines d'intervention les plus importants pour lesquels le Secrétariat de la condition féminine vise des résultats concrets sont les suivants :

. Obtenir pour la ministre responsable de la situation de la femme, appui et conseil éclairé en ce qui concerne :

- la création et la mise en oeuvre de politiques;
- la réaction des organismes communautaires;
- les questions de collaboration intergouvenementale;
- les problèmes de l'heure au sujet de l'égalité des sexes.

. Obtenir pour les ministères, conseil, orientation et expertise en ce qui concerne :

- la mise en oeuvre et l'incitation de politiques, de programmes et de lois;
- l'accessibilité à l'information et aux ressources.

. Informer le public au sujet des initiatives entreprises par le gouvernement dans le but d'aider les femmes à obtenir l'égalité entre les sexes.

Conditions de réussite
Les conditions importantes de réussite qui permettront au Secrétariat d'exercer sa mission sont les suivantes :

. collaboration avec nos partenaires du gouvernement;
. collaboration avec nos partenaires de la communauté;
. santé financière du Secrétariat;
. collaboration avec nos homologues fédéraux, provinciaux et territoriaux.

Modèle d'influence stratégique

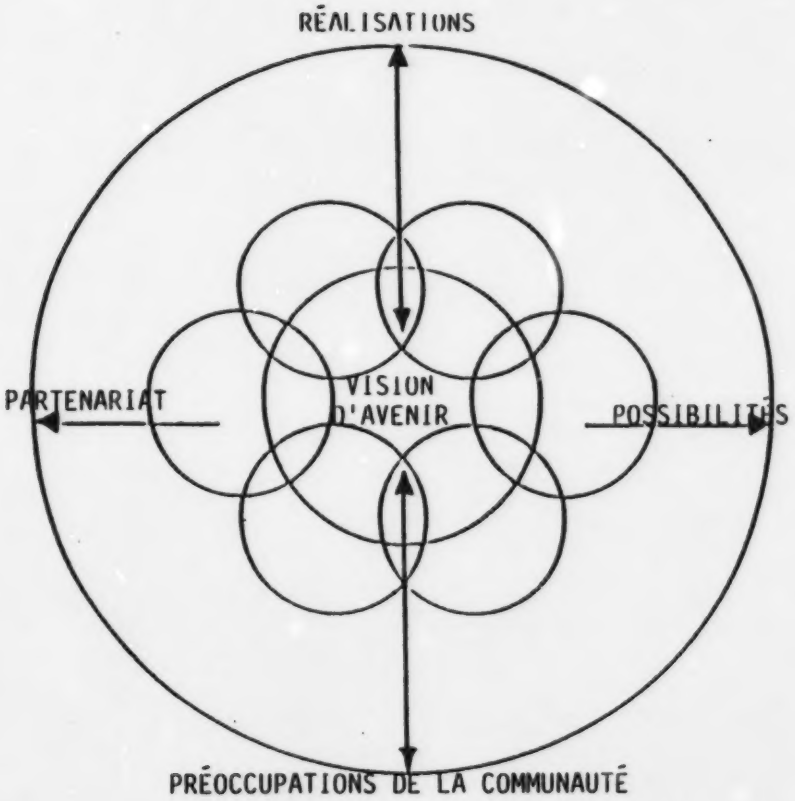

Évaluation du milieu

Intra-gouvernementale

Extra-gouvernementale

} Priorités et grandes question

LE PARTENARIAT : LA CLÉ DU SUCCÈS

Le succès du Secrétariat de la condition féminine dépend de la qualité de son réseau de communications, c'est-à-dire de sa communication interne, de ses communications avec le gouvernement et de ses communications avec les femmes à qui les services, politiques et procédures révisés du gouvernement profitent. Un mouvement dynamique axé sur l'égalité des sexes ne saurait le devenir s'il était isolé. Pour obtenir des résultats efficaces qui visent à faire progresser la situation de la femme, il faut des partenaires. Le Secrétariat de la condition féminine rapproche donc les organismes et les individus dans le but d'inciter la mise sur pied de nouvelles collaborations et d'amener une plus grande compréhension chez les individus dans le futur. Nos partenaires de premier plan sont les ministères et organismes du gouvernement : ce sont nos partenaires essentiels. Le succès de nos réalisations se mesure par une prestation de services gouvernementaux aux femmes de cette province qui s'améliore sans cesse.

Le partenaire principal du Secrétariat est le Conseil consultatif de la situation de la femme de l'Île-du-Prince-Édouard. Il s'agit d'un organisme indépendant qui conseille le gouvernement et informe le public sur les problèmes qui touchent les femmes. Bien qu'il soit exploité grâce à des fonds publics, le Conseil fonctionne de façon autonome; il ne dépend aucunement du gouvernement et a toute liberté d'action. Le Conseil est reconnu par son travail de recherche sur les femmes insulaires ainsi que par sa bibliothèque publique qui offre également un service de renseignements.

De nombreux regroupements communautaires de femmes s'adressent au Secrétariat pour obtenir de l'information sur les politiques et programmes du gouvernement. Ce rôle de liaison que joue le Secrétariat auprès des organismes communautaires et des individus lui permet de recueillir les opinions et commentaires des gens au sujet des initiatives du gouvernement et de les transmettre à la ministre responsable de la situation de la femme.

Le modèle d'influence stratégique, élaboré à partir de la structure même de l'organisme, situe le Secrétariat au coeur d'un réseau de communications dynamique. En travaillant en collaboration avec d'autres ministères et organismes du gouvernement, les membres de ce réseau permettront de renforcer la vision, d'accroître les connaissances et les ressources du Secrétariat et d'arriver à obtenir efficacement des résultats concrets.

NOS PRINCIPES DIRECTEURS

1. Mettre en pratique une approche sensible à la condition féminine, nous poussant à constamment nous poser les questions suivantes :

   - Compte tenu des circonstances, le sexe de la personne a-t-il influencé la décision qui a été prise?

   - Quelle serait l'influence de notre stratégie qui vise à éliminer la discrimination sexuelle dans ce cas?

2. Incorporer l'importance du travail des femmes ainsi que leurs méthodes de travail au sein de l'infrastructure gouvernementale dans le but d'encourager la participation active des femmes dans le processus de prise de décision.

3. Encourager les membres de notre personnel et nos partenaires à travailler ensemble à défendre le point de vue des femmes.

4. Définir un cadre de travail dans lequel chacun y trouvera son compte et d'où ressortira une entente satisfaisante pour tous.

LES SERVICES OFFERTS PAR LE SECRÉTARIAT

Le Secrétariat a distribué un nombre de publications et documents, parmi lesquels on retrouve :

«Guidelines for Gender-Neutral Communications» (Principes de communications sans discrimination sexuelle), distribué à tous les sous-ministres et à la direction des organismes gouvernementaux;

«Building Blocks - Framework for a National Strategy on Violence Against Women» (*Building Blocks* - Cadre de travail pour l'élaboration d'une stratégie nationale contre la violence faite aux femmes). Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la situation de la femme ont fait la promotion de ce document qui a été distribué à tous les sous-ministres et à la direction des organismes gouvernementaux;

«Working Together for Women's Health: A Framework for the Development of Policies and Programs» (Travailler ensemble à la santé des femmes - Cadre de travail pour l'élaboration de politiques et de programmes). Préparé par le groupe de travail fédéral/provincial/territorial sur les femmes et la santé; le Secrétariat a aidé le groupe de travail en distribuant le document dans les hôpitaux, les foyers pour personnes âgées, aux authorités de la santé publique, à des organismes de santé et à diverses personnes.

«Education of Girls and Women for the 21st Century» (L'éducation des femmes et des jeunes filles au 21e siècle). Document de base préparé en vue d'une rencontre entre les ministres fédéral/provinciaux/territoriaux responsables de la situation de la femme et les ministres de l'Éducation des provinces et territoires. Distribué à tous les sous-ministres.

«An Exploration of the Role of Physical and Sexual Abuse for Psychiatrically Institutionalized Women» (Document exploratoire sur l'incidence des agressions physiques et sexuelles sur l'internement des femmes en milieu psychiatrique), préparé par la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario.

«Women's Issues in Education: A Cooperative Approach, Phase I: A Needs Assessment» (Le problème des femmes et de l'éducation : une approche coopérative, 1re étape : l'évaluation des besoins), préparé par la Fondation d'éducation des Provinces maritimes.

Le 8 mars, dans le cadre de la Journée internationale de la femme, le Secrétariat a fait le lancement d'une affiche intitulée «Looking Backwards One hundred Years: 1891 - 1991» (Les femmes et le travail : une rétrospective - de 1891 à 1991). L'affiche

présente des renseignements historiques et des photographies d'archives soulignant la contribution des femmes sur le marché du travail depuis les cent dernières années. Cette affiche a été distribuée dans toutes les écoles, bibliothèques, bureaux gouvernementaux de la province ainsi qu'à des organismes oeuvrant pour les femmes et diverses personnes.

UNE COLLABORATION INTERMINISTÉRIELLE

La recherche de l'égalité implique nombre de facteurs et exige la prise en considération de chaque champ de l'activité humaine. Par conséquent, pour obtenir des résultats efficaces, nous devons travailler avec chacun des ministères en vue d'intégrer les questions féminines dans le processus de prise de décision. Cela contribue à faire progresser la situation de la femme et permet également aux ministères d'élargir leurs connaissances, leur vision de l'avenir et leurs ressources et enfin, aboutit sur des réalisations concrètes pour les femmes.

Au cours de la dernière année, le Secrétariat a collaboré avec différents ministères et organismes du gouvernement à une variété de projets et de comités. Parmi ceux-ci mentionnons :

sa présence au Comité interministériel de planification sur la violence familiale;

sa collaboration avec les ministères de l'Éducation et de l'Industrie et d'autres partenaires de la communauté à la réalisation d'une affiche ayant pour but d'encourager les jeune filles à étudier les mathématiques et les sciences (projet en cours);

la mise en oeuvre de la Politique sur les communications sans discrimination sexuelle qui a été soumise à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil le 13 décembre 1990 et qui s'est poursuivie en 1991. La ministre du Travail a commandé la formation d'un comité consultatif interministériel qui devait se charger de ramasser l'information et le matériel nécessaires ainsi qu'aider à la mise en oeuvre de la politique; une brochure intitulée «Guidelines for Gender-Neutral Communication» (Principes de communications sans discrimination sexuelle) a été distribuée par l'entremise de la Commission de la fonction publique;

un document intra-gouvernemental sur l'équité en matière d'emploi qui a été distribué en vue de préparer une série de discussions publiques; un des paragraphes du document traitait de la révision de la politique sur l'équité en matière d'emploi dans divers domaines et l'on y indiquait clairement qu'en dépit de l'importance qui avait été accordée à l'élaboration du programme, les femmes n'accédaient pas encore à des postes de l'échelon supérieur au sein de la fonction publique; l'on souhaiterait que l'évaluation du programme pour l'Île-du-Prince-Édouard soit faite à partir d'une perspective qui tienne compte de façon raisonnable de la condition féminine et qu'elle vise également des réalisations concrètes.

LES ACTIVITÉS INTERGOUVERNEMENTALES

Le Secrétariat de la condition féminine collabore également avec le gouvernement fédéral et les autres gouvernements provinciaux et territoriaux. Les ministres canadiens responsables de la situation de la femme se rencontrent régulièrement. Les relations intergouvernementales que nous entretenons nous ont permis de participer à de nombreux projets touchant divers secteurs de préoccupations tels que l'égalité des sexes au sein du système judiciaire canadien, la violence faite aux femmes, les dispositions en ce qui concerne les congés pour obligations familiales, ainsi que la scolarité et la formation des femmes et des jeunes filles. Parmi les autres projets auxquels le Secrétariat a participé mentionnons particulièrement :

ressources et renseignements à la personne représentant le procureur général au sein du Groupe de travail national du procureur général sur l'égalité des sexes au sein du système judiciaire canadien;

participation en tant que membre au Comité sur les femmes et l'emploi de l'Association canadienne des administrateurs de la législation ouvrière (ACALO). Ce Comité a élaboré et présenté aux sous-ministres canadiens du Travail un document de base portant sur les dispositions actuelles de l'ensemble des tribunaux canadiens en ce qui concerne les congés pour les travailleurs ayant des responsabilités familiales;

collaboration et la promotion du document intitulé «Building Blocks - Framework for a National Strategy on Violence Against Women» (*Building Blocks* - Cadre de travail pour l'élaboration d'une stratégie nationale contre la violence faite aux femmes).

NOS PARTENAIRES

Nous avons travaillé sur une variété de projets avec nos partenaires de la communauté. Parmi ces projets, mentionnons :

- représentation du Secrétariat au sein du Comité directeur de la conférence intitulée «P.E.I. Women Do Math and Science» (Les femmes de l'Î.-P.-É. aiment aussi les maths et les sciences) qui a eu lieu en mai 1991; la conférence a été présentée dans le but de permettre aux jeunes filles de huitième année qui ont des aptitudes en mathématiques et en sciences de découvrir les options de carrière qui s'offrent à elles;

- représentation du Secrétariat au sein du Comité interagence sur la violence domestique;

- représentation du Secrétariat dans le projet *Fisheries Turnover/Retention Project*, Innovations du Centre d'emploi et d'immigration Canada;

- participation du Secrétariat au travail du Comité *ad hoc* local de planification des consultations communautaires du Comté de Queens sur la prévention de la violence familiale;

- participation jusqu'au mois de juin 1991, au travail du «AIDS-PEI Community Support Group Education Committee» (Comité d'éducation du Groupe d'appui communautaire SIDA/Î.-P.-É.);

- rencontres régulières avec le Comité consultatif sur la situation de la femme de l'Île-du-Prince-Édouard;

- présentation d'ateliers ou de session d'information aux groupes suivants :

«Value of Women's Work and Employment Standards» (L'importance du travail des femmes et les normes du travail)
programme de réintégration du marché du travail, collège Holland, Westisle;
programme Hamilton Carter de formation d'assistants et d'assistantes en pharmacie, Charlottetown;
programme de réintégration du marché du travail, Queen Square, Charlottetown;
programme de réintégration du marché du travail, Office of the Future (Bureau de l'avenir de l'Î.-P.-É.), Charlottetown.

«Employment Standards and Sexual Harassment» (Les normes du travail et le harcèlement sexuel)
Conseil de multiculturalisme de l'Î.-P.-É.

Présentation de panel sur le harcèlement sexuel
Institut d'administration publique du Canada, Groupe régional de l'Î.-P.-É.

Présidence lors d'une présentation de panel sur le harcèlement sexuel
Conférence du Conseil en relations industrielles, Charlottetown.

Rencontre avec des étudiants de l'école secondaire Colonel Gray au sujet des stéréotypes et du rôle de l'homme et de la femme.

«Le rôle du Secrétariat de la condition féminine»
Beta Sigma Phi, Charlottetown

. Pour la période allant du mois de janvier au mois de juin 1991, l'adjointe à la planification a continué de travailler à la Commission des droits de la personne de l'Î.-P.-É. afin d'aider à coordonner une conférence nationale pour l'Association canadienne des commissions et conseil des droits de la personne. La conférence a eu lieu au mois de juin 1991;

. Pour la période allant du mois de septembre 1991 au mois de janvier 1992, l'analyste des politiques a été nommée pour faire un travail de recherche et de rédaction au sein du Comité législatif spécial sur l'Intégration économique des Maritimes. Ce comité a tenu des audiences publiques auprès de plus de 39 groupes et individus différents. Le rapport final du comité a été rendu publique le 22 janvier 1992.